

## **Recommandations relatives à la suffisance et la sûreté du sang pendant les campagnes de vaccination par l'administration d'une double dose du vaccin viral rougeole/rubéole (RR) aux adultes\***

Considérant que les pays de la région ont entamé le processus d'éradication de la rubéole en lançant des campagnes de vaccination d'adultes du sexe masculin et féminin grâce à l'administration du double vaccin viral rougeole/rubéole (RR),

Prenant en compte que les Normes de travail régissant le fonctionnement des banques de sang estiment que les personnes vaccinées contre la rubéole/rougeole, y compris d'autres virus, doivent s'abstenir de donner du sang pour une période de quatre semaines suivant la vaccination,

Pour éviter le risque de pénurie de sang, nous suggérons de mettre en œuvre les mesures ci-après pour assurer la disponibilité et la sûreté des donneurs tout au long de la campagne et pendant les quatre semaines suivant la vaccination d'hommes et de femmes adultes à l'aide du vaccin « rougeole/rubéole » :

1. Initiatives d'éducation et d'information à l'intention du public et des donneurs, tant durant les périodes ordinaires que dans des occasions spéciales. Il serait hautement utile d'encourager une campagne de donation volontaire pendant le mois qui précède le lancement de la campagne de vaccination, accompagnée de la vaccination contre la rougeole/rubéole après la donation.
2. Application du vaccin dans les banques de sang un mois avant, et pendant un mois après la campagne nationale. Procéder à la vaccination après la donation et en vertu des normes régissant la donation, recommander que les donneurs vaccinés puissent recommencer à donner du sang dans trois ou quatre mois, selon le sexe. Il est indispensable que soient mis en place les procédés et procédures adéquats de vaccination et de suivi dans les banques de sang et les unités mobiles.
3. Organiser des donneurs volontaires connus et inscrire leur contribution dans un calendrier.
4. Accroître les efforts visant à encourager les dons de sang par des donneurs d'âge non couverts par la vaccination, en fonction de la limite supérieure d'âge (par exemple de 40 à 60 ans).
5. La donation par aphérèse est une option importante, mais il faut déployer des efforts visant à attirer suffisamment de donneurs et spécialement ceux qui ne sont pas couverts par la vaccination.

6. Évaluer le stock de sang et tenir informées les autorités de la santé et la population au sujet des besoins des donneurs. Au cas où cela s'avère indispensable durant la campagne de donation, utiliser des graphiques. Réviser l'expérience des pays qui ont connu des situations d'urgence (catastrophes), à savoir par exemple, El Salvador où des catastrophes ont été provoquées par les tremblements de terre de janvier/février 2002 et l'utilisation du graphique du réservoir d'essence d'une voiture comme indicateur.
7. Considérer les banques de sang comme des centres de notification d'événements réputés avoir été attribués à la vaccination et l'immunisation (événements adverses), en vue d'assurer le suivi d'événements adverses chez les patients qui ont reçu une transfusion (on pourrait se focaliser sur les patients les plus vulnérables ayant besoin de plus d'attention, comme ceux qui font l'objet d'un traitement d'hémato-oncologie et d'hémodialyse, par exemple).

### **Services d'hématologie**

#### **Projet de technologie de la santé pour la qualité des soins**

#### **Projet d'immunisation intégrale de la famille**

**\* Recommandations dans mars 2004 et réviser dans janvier 2009.**